COMPTE-RENDU CGT / REUNION CSE DU 24/01/2023

1) Approbation des procès-verbaux non approuvés.

Pas d'approbation ce mois-ci.

- *29/11/22 : la direction a envoyé tardivement le PV de réunion plénière, le secrétaire du CSE n'a pas eu le temps d'effectuer le travail de relecture et d'apporter les éventuelles modifications.*
- *12/12/22 : le PV CSE extra « Chômage S51 » n'a pas été rédigé.*
- *16/12/22 : le PV de réunion plénière n'a pas été transmis aux élus.*
- *03/01/23 : le PV CSE extra « Santé – Prévoyance » n'a pas été transmis aux élus.*
- *10/01/23 : la direction a envoyé tardivement le PV de réunion CSSCT, le secrétaire du CSE n'a pas eu le temps d'effectuer le travail de relecture et d'apporter les éventuelles modifications.*

2) Informations sur l'établissement.

Pas de visite au mois de décembre.
Janvier : 2 représentants du site de Lodz (Pologne) pour voir la Silver d'IC7.
Février : DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).
Mars : Mme Moreau-Leroy et M. Hachuri seraient le 8 à Châteaudun et le 9 à Vierzon, en attente de confirmation.

3) Marche de l'établissement.

Chiffre d'Affaires de décembre : 171 K€/jr soit 2,74 M€

PREVISIONNEL MOIS	K€/jr	M€
Janvier	*182*	*4.00*
Février	*190*	*3.80*
mars	*174*	*4.00*

En gras : objectifs 2022	Chiffres du mois décembre	Cumul 2022
Transport exceptionnel	*0€*	*4596€*
Nombre de réclamations clients **/ 18**	*1*	*15*
PPM **/ 2**	*0,83*	*0,68*
Taux de rebut **/ 0.80%**	*0,85%*	*0,82%*
CNQ **/ 1.2%**	*-1,64%*	*1,24%*
Taux de service mensuel **/ 99%**	*98,8%*	*98,6%*
Jours de stock de produits finis	*3,6 jrs*	_
RO, objectif 7%	***Résultat Opérationnel positif en décembre mais très largement négatif sur le cumul de l'année 2022.***	

Au 23 janvier 2023, nous avons 46 intérimaires + 9 en formation qui viennent de rentrer.

QUESTIONS CGT :

4) **Des promotions ont-elles été faites récemment ?**

2 responsables de secteur viennent d'être promus « cadres », le responsable maintenance et le responsable 400T/enduction.
La CGT s'étonne qu'il n'y ait pas plus de promotions, seraient-elles gelées par rapport au grand changement que va apporter la nouvelle convention collective de la métallurgie en matière de classification ?
M. HUBERT rappelle à M. GOSZKA qu'il avait pris un engagement il y a quelques années. Il avait dit qu'il n'y aurait plus de P1 coefficient 170, or il en reste encore un peu plus d'une trentaine dans l'usine !!!

5) **Nouveaux objectifs 2023 des indicateurs usine.**

M. GOSZKA nous indique que les indicateurs ne sont pas tous mis à jour, l'absentéisme et le CNQ sont manquants, nous les aurons à la prochaine réunion de CSE.

6) **Résultat inventaire fin d'année.**

Inventaire à l'équilibre, nous finissons à +153€.

7) **Investissements à venir.**

Le service outillage sera équipé d'un système de nettoyage laser, représentant ainsi un gain d'environ 6000€ par an en énergie (plus de chauffe au bain).
Une formation des opérateurs sera certainement envisagée.

8) **Organisation de l'inventaire.**

La direction reconnait la mauvais organisation de cet inventaire puisqu'il était fait à 90% avant le jour J. Les salariés sont donc rapidement rentrés chez eux avec la journée entièrement payée, ce qui semble normal pour la CGT puisqu'il s'agit d'une erreur de la part de la direction. En revanche lors de cette même journée, la direction a gracieusement offert 2h au personnel qui travaillait en S51, pourquoi ??? Tant mieux pour ceux qui en ont bénéficié mais la CGT met en avant un gros problème d'équité par rapport aux salariés en chômage, qui eux, ont perdu de l'argent !!! La CGT demande officiellement à la direction de retirer 2h de chômage ou de rajouter 2h en cumul à tous les salariés concernés par le chômage, la direction refuse.

9) **Nombres de Post-it soldés pendant la semaine de chômage ?**

M. GOSZKA n'est pas en mesure de nous présenter les post-it soldés. Nous tenons à rappeler que la direction nous a « vendu » la présence des techniciens pendant les jours chômés pour justement solder des post-it en retard, ce qui, visiblement n'a pas été fait. Dans certains ateliers, les techniciens ont remplacé les animateurs en faisant de l'approvisionnement, du tri, des remplacements de pauses et même anticiper la préparation de l'inventaire. La CGT demande également un meilleur suivi et une meilleure communication sur les post-it soldés auprès des opérateurs (demande récurrente).

10) **Les intérimaires ont-ils reçu la PPV ? Combien d'entre eux l'ont touché ? Quels sommes ont été distribuées (mini, moyen, maxi) ?**

47 intérimaires l'ont reçu, le montant moyen est de 957,20€ (mini 115€ et maxi 1991,88€).

11) Paiement de la prime d'astreinte : quelle est la somme journalière du forfait ?

Le paiement de l'astreinte n'est plus au week-end mais journalier, le montant est de 65€ brut.

12) Effectif et organisation du service maintenance : faut-il attendre un drame pour prendre une décision ?

Pour la direction, des équipes avec 1 seul technicien de maintenance en curatif n'est pas suffisant, en plus du risque des interventions seul. M. GOSZKA continue les recherches en intérim mais celles-ci n'aboutissent pas. La direction a bien conscience des difficultés rencontrées entre un parc de machines vieillissantes et l'usure psychique et physique du personnel de ce service. La CGT pense que le site n'est peut-être pas assez attractif pour pouvoir recruter.

13) Respect de la carte de réactivité en production.

En cas de dérive de la production (trop de rebuts), c'est à l'animateur de prendre la décision d'arrêter. Nous constatons que ce « standard » n'est pas toujours respecté et qu'il est difficile pour les opérateurs, en particulier les intérimaires, de prendre la responsabilité de stopper une production. La CGT demande une meilleure sensibilisation du personnel de la part des RUAP et limiter ainsi le nombre de rebuts.

14) Les audits de terrain n'ont toujours pas évolués malgré l'engagement de la direction lors du dernier CSE.

Problème évoqué lors du dernier CSE mais finalement maintenu en place à la demande des animateurs car beaucoup plus simple à réaliser que les VRS classiques. La CGT reproche le manque d'information et de communication, la direction nous informe que ces audits de terrain seront présentés et expliqués aux opérateurs et que les notes seront supprimées.

15) IC6 – 531A43 : Plus de 50% de rejets par la vision, que fait-on ? Problème de marquage lors du passage des encours.

Pour les rejets, 2 techniciens sont intervenus sur la vision et le problème est en grande partie réglé selon la direction. Pour le marquage, le problème vient de la température de la pièce, l'encre ne tient pas sur la pièce lorsque celle-ci est froide. Le problème est remonté auprès du service commercial de la société nous fournissant les imprimantes. En attendant une solution, les pièces d'encours passeront dans l'étuve afin de les chauffer avant de passer en finition.

16) Conditions de travail sur l'ilot FQ4 compliquées, taux de rebuts important : quelles sont les actions mises en place sur cet ilot ?

Pour la direction, il y a deux types de rebuts sur cet îlot, d'abord les manques de gomme dus à la bande qui cassait sans arrêt, depuis, comme évoqué lors du dernier CSE, l'épaisseur et la largeur ont été modifiée. Ensuite, la température du moule qui refroidi trop vite lorsqu'il est ouvert. L'un des moule (le numéro 4) connait également des fuites de gomme. La CGT prévient que les opérateurs sont usés sur cet îlot et rappelle que personne ne veut venir « travailler » dessus !

17) Les visites médicale suite à un retour maladie sont-elles respectées ?

Oui. Depuis le passage d'un décret du 26 avril 2022, le travailleur bénéficie d'un examen de reprise du travail par le médecin du travail :

1. *Après un congé de maternité ;*
2. *Après une absence pour cause de maladie professionnelle ;*

3. *Après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail ;*
4. *Après une absence d'au moins 60 jours pour cause de maladie ou d'accident non professionnel.*

Dès que l'employeur a connaissance de la date de la fin de l'arrêt de travail, il saisit le service de prévention et de santé au travail qui organise l'examen de reprise le jour de la reprise effective du travail par le travailleur, et au plus tard dans un délai de 8 jours qui suivent cette reprise.

18) Toutes les personnes ont-elles répondu dans le timing suite aux modifications des contrats de mutuelle ?

Oui, malgré quelques retards, toutes les réponses sont reçues.

19) Suite à l'affichage des postes à pourvoir au PU, y a-t-il eu des candidatures ?

Oui, deux candidats ont postulé, leurs candidatures vont être étudiées.

20) Pourcentage des EIA réalisés ?

Les EIA concernent 165 personnes sur notre sites. 43 sont en cours et il en reste 114 à faire.

21) Date d'attribution des AI ?

Les attributions auront lieu au mois de mars. La CGT reste très sceptique quant aux critères d'attributions. La direction nous affirme qu'elle a le dernier mot sur les noms proposés par les ateliers et peut, dans certains cas, rajouter ou retirer des noms.

22) Avez-vous les chiffres de l'intéressement et de la participation ?

Non, plutôt courant février.

23) Allons-nous avoir une veste comme évoqué lors d'un dernier CSE pour faire face au froid et au réduction de chauffage.

Non, la demande a été refusée, comme à Châteaudun.

24) Le calendrier des réunions de CSSCT ont-elles été transmises à l'APST ?

Oui, le calendrier a bien été transmis à l'APST le 11/01/23.

QUESTIONS DIVERSES :